

LYON UNIVERSITAIRE

UNION DES UNIVERSITÉS

Aix, Besançon, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier

HEBDOMADAIRE, PARAISSANT LE VENDREDI

ABONNEMENTS : Un An 7 fr.
Six Mois 4 »

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

ADMINISTRATION & RÉDACTION : Rue Stella, 3, LYON

PRÈS LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Téléphone 15-39 ♦ Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus ♦ Téléphone 15-39

Adresser Lettres et Mandats à M. l'Administrateur
DU "LYON UNIVERSITAIRE"

Adresser les Manuscrits au Secrétaire de la Rédaction

Les Professeurs d'Université

Un récent incident a fort ému les milieux universitaires : en voici l'objet. Quelle est — lorsqu'il s'agit de nommer un candidat à une chaire d'université — la liste à laquelle doit se référer le ministre de l'Instruction publique ? Celle des professeurs de la Faculté, ou celle de la section permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique ? Quels sont les « droits » respectifs de ces différents candidats ? Le ministre a-t-il en outre contrevendu, en l'espèce, à l'esprit qui anime « ordinairement » les décisions de ce genre ? L'article suivant du Temps renseigne nos lecteurs.

La question de principe qu'a posée la nomination récente d'un professeur titulaire à la chaire de philosophie de l'université de Bordeaux continue d'être discutée dans les milieux universitaires. On se souvient du cas. La liste de présentation que la faculté des lettres de Bordeaux avait établie présentait au choix du ministre les noms de trois professeurs de lycée ; la liste de la section permanente du conseil supérieur de l'Instruction publique présentait en première ligne un maître de conférences. Un professeur de l'université de Bordeaux nous écrit, au sujet de cette nomination :

« Le Conseil d'Etat, réformant une jurisprudence plus que demi-séculaire, vient d'établir formellement le droit des docteurs qui enseignent dans les lycées à être d'emblée titularisés dans une faculté. Or ceux-ci se demandent si le ministre de l'Instruction publique n'est pas, a priori, décidé à les exclure du bénéfice de l'avis du Conseil d'Etat, puisque trois d'entre eux, fort méritants et fort distingués, viennent d'être écartés, malgré le vote de la faculté des lettres de Bordeaux. »

Les professeurs titulaires des facultés auraient quelque raison de s'inquiéter également ; car au fond ce qui est en jeu dans le cas actuel c'est l'autonomie même des universités, et cette autonomie lui paraît « précaire ». Ne fait-on point « litigieux » des préférences réfléchies et longuement motivées d'une grande faculté ? N'entretient-on pas ainsi, sur les chances d'accès des docteurs des lycées aux facultés et sur l'étendue des droits des universités, « une déconcertante équivoque » ?

Il est hors de doute que la question est une des plus importantes qui touchent à l'organisation de notre enseignement supérieur public.

Nul mieux que le directeur même de cet enseignement ne pouvait nous éclairer sur les intentions des bureaux de la rue de Grenelle. Voici.

« La nomination d'un maître de conférences à la chaire de philosophie de Bordeaux est la chose la plus simple du monde.

Parle-t-on de jurisprudence ? Le décret de 1854 exige que les professeurs de la faculté aient fait deux ans de stage dans l'enseignement public. Dans quel enseignement ? Le supérieur, uniquement ? Le secondaire ? Le primaire ? Un autre cas nous a fait reconnaître le besoin de préciser ; mais c'est une erreur de dire que le Conseil d'Etat a statué : la section de l'intérieur et de l'Instruction publique du Conseil d'Etat a donné un avis, un simple avis, et c'est à savoir que les années passées dans un établissement d'enseignement public sont valables pour le stage, quel que soit cet établissement.

Or, qu'a fait le ministre ?

La faculté des lettres de Bordeaux avait droit de présentation. Elle présente en première, en seconde, en troisième ligne, trois professeurs de lycée ; elle ne présente aucun des maîtres de conférences déjà en exercice dans l'enseignement supérieur, qui étaient candidats. La section permanente du conseil supérieur de l'Instruction publique avait également droit de présentation. Que fait-elle ? Elle examine toutes les pièces des dossiers des candidats présentés par la faculté ; elle s'entoure de tous les renseignements possibles. Elle se dit que dans le cas où un professeur de lycée présenterait un mérite exceptionnel et l'emporterait ainsi sur les autres candidats, rien ne s'opposerait à ce qu'il fût nommé d'emblée professeur titulaire de faculté. Elle se demande si, quelle que soit la valeur

des professeurs proposés par la faculté de Bordeaux, c'est bien le cas. Et que conclut-elle ? De proposer en première ligne M. X..., maître de conférences, qui lui paraît convenir parfaitement à la chaire vacante, et en deuxième ligne — ceci n'a point été dit — M. Y... Savez-vous qui est M. Y... ? C'est un professeur du lycée de Bordeaux, et précédemment l'un de ceux qui furent proposés par la faculté des lettres de cette ville.

Ainsi tombe le gros argument, tiré de la prétendue volonté de la section permanente de ne proposer au grand jamais de professeur de lycée. Le droit — comme on dit — des docteurs qui enseignent dans les lycées à être d'emblée titularisés dans une faculté a donc été reconnu expressément par la section permanente.

Il est vrai que le fond de la question n'est point là. Ce qu'on reproche à la section permanente, c'est de n'avoir pas de compétence, de ne comprendre aucun savant « spécialisé ». Ce serait une commission de bureaucrates et il serait insupportable qu'elle s'ingérât plus longtemps dans la nomination des professeurs de faculté.

A ces reproches, il ne m'est possible de faire qu'une seule réponse : citer les noms de ces bureaucrates. Car s'il est vrai qu'il y a dans la section permanente les trois directeurs du ministère, MM. Gasquet, Poincaré et Bayot — anciens professeurs de l'enseignement supérieur, — il ne faudrait pas oublier qu'aux côtés de deux inspecteurs généraux siègent des savants comme MM. Liard, Appell, Bouchard, Alfred Croiset, Darboux, Esmein, Guignard, Landouzy, Ernest Lavisse, qui sont la gloire de notre enseignement philosophique, littéraire, historique et scientifique.

Tels sont les hommes dont on voudrait disqualifier les conseils et ceux qu'on accuse d'attenter à l'autonomie de ces universités qu'ils ont contribué à fonder et qu'ils honorent avec tant d'éclat.

J'en arrive ainsi au second grief, et c'est celui qui concerne l'autonomie des universités.

Car le ministre n'a point suivi l'avis de la faculté des lettres de Bordeaux. Il a nommé professeur d'université M. X..., qui était maître de conférences. Il est vrai qu'à la place de M. X... il a nommé M. Y..., qui était professeur de lycée (ce qu'on n'a pas dit non plus). Ces décisions, il les a prises en considération des titres des candidats, uniquement, et non parce que l'un appartenait déjà à l'enseignement supérieur, les autres encore à l'enseignement secondaire. Enseignement supérieur, secondaire, primaire, vous diriez-je que sous ces noms je me refuse à voir des compartiments étanches ?

Ils ne désignent pour moi que des formes différentes d'un même enseignement, l'enseignement public. Il ne faudrait pas oublier, dans cette polémique, que M. X..., qui a été nommé professeur d'université sur la présentation de la section permanente, a passé neuf ans dans l'enseignement secondaire, qu'il a préparé et passé ses thèses comme professeur de lycée et que ce mérite — qu'il partage, au reste, avec ceux qui furent ses concurrents — doit être hautement reconnu.

Quant à l'autonomie des universités, on a bien tort de l'invoquer ici, où il ne peut être question d'elle. Cette autonomie, nous l'entendons, en France, de la façon la plus large. On nous parle des pays étrangers. Voyez l'Italie, par exemple, où les nominations sont faites après concours, ou la Belgique, où elles sont à la discrétion du ministre. Chez nous, la faculté est consultée et presque toujours la section permanente d'abord, et le ministre ensuite, confirment les propositions de la faculté. Mais comment ne pas voir que le contrôle exercé par la section permanente est nécessaire, dans l'intérêt même des universités ? S'il n'existait plus n'y aurait-il pas à craindre, en quelque mesure, que le recrutement de nos professeurs de faculté ne devint exclusivement régional ? Que les candidats qui sont sur place et que connaissent particulièrement les membres du conseil de la faculté — qui seraient les seuls juges — ne soient les seuls choisis, sans que soit faite une comparaison suffisamment exacte des titres ?

Dans une question aussi délicate que la nomination d'un professeur titulaire d'université, il y a donc un intérêt réel à maintenir la double présentation, le double avis, afin que le choix du ministre puisse s'exercer en pleine connaissance de cause. Que nos universités, pour s'adapter plus exactement à leur milieu, prennent un caractère plus régional, d'accord ; mais le recrutement de leurs professeurs est une autre affaire. Pour ce recrutement il faut peser les titres des candidats méritants, quels que soient la faculté ou le lycée dans lequel ils se trouvent.

REVUE DES COURS PUBLICS

La science financière à la Faculté de Droit

Dans son dernier cours public, le troisième depuis le commencement de l'année, M. Emile Bouvier a commencé l'examen des dépenses du budget départemental.

Sujet très complexe : les services départementaux sont nombreux ; ils se sont accrues avec le temps, ce qui amène la complication des dépenses.

Elles se divisent en dépenses obligatoires et facultatives, ordinaires et extraordinaires.

L'UNIVERSITÉ de GRENOBLE

Un bel Exemple d'Initiative

Parmi tous les Universités provinciales, celle de Grenoble mérite certainement une place à part. Les œuvres, que grâce à son activité, à son initiative elle a créées constituent des titres dont plus d'une grande université pourrait, à juste titre, être fière. Nous publions d'ailleurs, sur ce point, le rapport qu'a fait M. Pierre Baudin du budget de l'Instruction publique et qu'il a présenté au Sénat. Nos lecteurs pourront ainsi se rendre compte par eux-mêmes de la valeur des œuvres qui fonctionnent sous le patronage de l'Université de Grenoble.

Quand elle fut créée, voici seize ans, l'Université de Grenoble semblait destinée à la vie chétive et insignifiante qui caractérisa ses premières années. Mais, par une initiative intelligente et que servit une volonté énergique, la petite Université sut tirer le meilleur parti de sa situation naturelle et de ses ressources régionales. Elle sut utiliser les circonstances particulières qui auraient échappé aux maîtres d'esprit fonctionnaire, et qui, indifférents au monde extérieur, restaient plongés dans une vie plus ou moins contemplative, grâce à laquelle ils pouvaient rétrécir leur horizon et s'enfermer dans leur méchant tour d'ivoire.

Fort heureusement — et c'est là ce qui assure son succès remarquable et ses progrès vertigineux — l'Université de Grenoble a su comprendre que son devoir primordial se confondait avec son intérêt, et consistait à s'adapter aux réalités vivantes et à la nature qui l'environnait. Grenoble est situé en plein cœur des Alpes, en contact direct avec la Suisse et l'Italie, et la géographie a toujours facilité les relations du Dauphiné avec les pays de l'Orient et du Levant. Telle est la situation que la jeune Université a merveilleusement exploitée.

A Florence, elle a établi un Institut français, que dirige M. Julien Luchaire, et où nos compatriotes vont pénétrer parmi les Italiens nos lettres, nos arts et notre culture.

Par contre-coup, l'Université a attiré les étudiants étrangers, principalement ceux de l'Italie et du Levant, et pour les conserver, elle sut adopter et assouplir ses études à leurs besoins et à leurs désirs. D'une part, elle créa de cours de vacances, qui se donnent au moment où les étrangers ont des loisirs et à l'heure même où Grenoble est un centre de tourisme. D'autre part, les étudiants qui prolongent leur séjour à l'Université y trouvent un autre enseignement, plus long, et que viennent sanctionner des examens probants et des diplômes très sérieux.

Le succès a récompensé ces efforts. C'est en 1897 que l'Université reçut son premier étudiant étranger, un jeune Allemand ; en 1898, elle en comptait quatre de plus, et ouvrait son premier cours de vacances ; en 1909, elle accueillait 1.104 étudiants étrangers, et en quatorze ans, elle en a formé 9.664.

L'enseignement même n'est pas celui qu'ils trouveraient ailleurs.

Non seulement l'Université de Grenoble a organisé scientifiquement l'étude de la phonétique et de la prononciation françaises, mais aussi elle s'est spécialisée dans la langue, la littérature, l'histoire et l'art de l'Italie, en même temps

que dans la géographie et la géologie des Alpes. Tant et si bien qu'elle est devenue le point de contact des cultures italienne et française, et le centre des études alpestres.

Après le travail, le repos est nécessaire. Deux fois par mois, le soir, on réunit les étudiants dans les salons ou dans les jardins de quelque hôtel. La vie studieuse n'est pas nécessairement morose. Mais le repos lui-même est mis à profit. Tantôt, on part pour deux jours visiter les grandes villes voisines : Lyon, Marseille, Nice et la Côte d'Azur, ou les vieilles cités de la vallée du Rhône : Vienne, Valence, Orange, Avignon, Arles, Nîmes ; tantôt on escalade les sommets neigeux : Belledonne, Chamoin et le Mont-Blanc ; tantôt on parcourt les vallées verdoyantes de la Chartreuse, d'Anney, du Bourget ; tantôt on s'enfonce dans les gorges sauvages du Vercoors, du Fier, du Sept-Laux ; tantôt on va à quelque solennité littéraire et scientifique, représentations d'Orange ou Exposition de Marseille.

Professeurs et membres du comité de patronage des étudiants étrangers se multiplient pour rendre à leurs hôtes le séjour de Grenoble agréable et fructueux et pour qu'ils emportent un bon souvenir de la ville, de l'Université et de la « douce France ». Rentrés chez eux, ils continuent à aimer notre pays : ils le font connaître et aimer autour d'eux. Ce sont autant d'amitiés efficaces conquises par notre pays à travers le monde.

L'Université de Grenoble ne se contente pas de jouer dans le monde un rôle important : elle a su également se faire dans l'organisation du travail français une très grande place.

Elle a profité des ressources locales, et s'est adaptée aux nécessités régionales.

Nous avons eu l'occasion de rappeler que les matières qu'elle enseigne et la science qu'elle fait ne sont ni les études ni la science qui se pourraient enseigner et faire dans une autre partie du pays : culture italienne, étude géologique et géographique des Alpes, et par conséquent, des glaciers et des chutes d'eau, etc.

Ainsi, l'Université de Grenoble a su appliquer la science aux conditions particulières et aux nécessités locales : or, appliquer la science, c'est précisément une fonction qui échoit à notre enseignement supérieur, et dont Grenoble a su fort bien s'acquitter.

Partie d'un simple mais savant cours d'électricité industrielle, l'Université dauphinoise a été amenée, par les circonstances mêmes et sous l'influence de nécessités en quelque sorte déductives à constituer un institut électrotechnique, qui est un véritable institut polytechnique.

Tel qu'il est actuellement organisé, cet institut comprend aujourd'hui un certain nombre de sections et de services groupés sous la même direction, savoir :

1° Une Ecole supérieure électrotechnique, destinée à la formation d'ingénieurs électro-mécaniciens et électro-chimistes ;

2° Une Ecole électrotechnique moyenne, destinée à la formation d'un personnel de monteurs, conducteurs et contre-maîtres électriciens ;

3° Une Section de papeterie, dite Ecole française de papeterie, fondée avec le concours de l'Union des fabricants de papier de France, et destinée à la formation d'un cadre supérieur (ingénieurs) et d'un cadre moyen (contre-maîtres, pouvant s'élever ultérieurement jusqu'à l'emploi de chefs de fabrication) de l'industrie papetière ;

4° Un Laboratoire d'analyses et d'essais des papiers, destiné en particulier à la mise à l'épreuve de matières nouvelles qui doivent remplacer le bois dans la fabrication des pâtes. Le laboratoire, à ce seul titre de protagoniste dans la lutte contre le déboisement, devrait bénéficier largement de la bienveillance de l'Etat qui l'ignore... ou à peu près.

5° Une Station d'essais électrochimiques et électromécaniques, pourvue notamment de fours de toutes sortes, dont la puissance cumulée dépasse mille chevaux. En outre, cette station sert non seulement aux recherches électromécaniques et à la mise au point de procédés nouveaux, mais aussi à la formation spécialisée d'ingénieurs électro-mécaniciens, qui ont sous la main un outil de travail incomparable ;

6° Une Station centrale, véritable usine d'application, annexe de l'Institut et affectée aux stages pratiques des élèves, complète heureusement ces moyens d'éducation technique. Cette usine comprend essentiellement quatre groupes électrogènes à vapeur de 150 chevaux l'un, et deux groupes hydrauliques de même puissance ; soit en tout six génératrices électriques, quatre moteurs thermiques et deux turbines, enfin cinq chaudières de capacités et de types divers ;

7° A l'Institut électrotechnique est annexé également un Bureau de contrôle et d'étalonnage des appareils industriels, qui s'est toujours orienté, au moins jusqu'ici, vers l'étude du matériel de mesure et de l'appareillage électrique.

Ce bureau d'essais a contribué pour une large part, par son personnel et son matériel, à des opérations scientifiques d'intérêt général. Il a, par exemple, assumé l'exécution d'un programme d'essai de retour par la terre des courants à haute tension, programme établi à l'instigation du comité d'électricité de Paris, et qui a reçu son exécution en 1906 et 1907 dans la vallée du Graisivaudan entre Lancy et Grenoble.

Pour favoriser l'extension, dans les diverses branches visées ci-dessus, de ses enseignements et de ses laboratoires techniques, l'Université de Grenoble a contracté des emprunts et reçu d'industriels, des subventions importantes.

La part de l'Etat, telle que nous vous proposons de la voter (au chapitre 22) est encore bien modeste ; or, si l'on sent le besoin d'une adaptation universitaire aux nécessités de l'industrie régionale et nationale, l'on ne doit pas non plus méconnaître que ces enseignements coûtent cher, et que, sous peine de ne pas réaliser ce qu'esquissa ou la caricature, ils supposent une intervention de l'Etat.

8° Une Section de papeterie, dite Ecole française de papeterie, fondée avec le concours de l'Union des fabricants de papier de France, et destinée à la formation d'un cadre supérieur (ingénieurs) et d'un cadre moyen (contre-maîtres, pouvant s'élever ultérieurement jusqu'à l'emploi de chefs de fabrication) de l'industrie papetière ;

9° Un Laboratoire d'analyses et d'essais des papiers, destiné en particulier à la mise à l'épreuve de matières nouvelles qui doivent remplacer le bois dans la fabrication des pâtes. Le laboratoire, à ce seul titre de protagoniste dans la lutte contre le déboisement, devrait bénéficier largement de la bienveillance de l'Etat qui l'ignore... ou à peu près.

10° Une Station d'essais électrochimiques et électromécaniques, pourvue notamment de fours de toutes sortes, dont la puissance cumulée dépasse mille chevaux. En outre, cette station sert non seulement aux recherches électromécaniques et à la mise au point de procédés nouveaux, mais aussi à la formation spécialisée d'ingénieurs électro-mécaniciens, qui ont sous la main un outil de travail incomparable ;

11° Une Station centrale, véritable usine d'application, annexe de l'Institut et affectée aux stages pratiques des élèves, complète heureusement ces moyens d'éducation technique. Cette usine comprend essentiellement quatre groupes électrogènes à vapeur de 150 chevaux l'un, et deux groupes hydrauliques de même puissance ; soit en tout six génératrices électriques, quatre moteurs thermiques et deux turbines, enfin cinq chaudières de capacités et de types divers ;

12° A l'Institut électrotechnique est annexé également un Bureau de contrôle et d'étalonnage des appareils industriels, qui s'est toujours orienté, au moins jusqu'ici, vers l'étude du matériel de mesure et de l'appareillage électrique.

Ce bureau d'essais a contribué pour une large part, par son personnel et son matériel, à des opérations scientifiques d'intérêt général. Il a, par exemple, assumé l'exécution d'un programme d'essai de retour par la terre des courants à haute tension, programme établi à l'instigation du comité d'électricité de Paris, et qui a reçu son exécution en 1906 et 1907 dans la vallée du Graisivaudan entre Lancy et Grenoble.

Pour favoriser l'extension, dans les diverses branches visées ci-dessus, de ses enseignements et de ses laboratoires techniques, l'Université de Grenoble a contracté des emprunts et reçu d'industriels, des subventions importantes.

La part de l'Etat, telle que nous vous proposons de la voter (au chapitre 22) est encore bien modeste ; or, si l'on sent le besoin d'une adaptation universitaire aux nécessités de l'industrie régionale et nationale, l'on ne doit pas non plus méconnaître que ces enseignements coûtent cher, et que, sous peine de ne pas réaliser ce qu'esquissa ou la caricature, ils supposent une intervention de l'Etat.

Les nécessités budgétaires ne permettent pas encore au Parlement d'accorder à cette œuvre excellente les crédits qui lui seraient sans doute nécessaires.

Constatons, pour lui rendre l'hommage qu'elle mérite, que, livrée en grande partie à ses propres ressources, elle a su trouver dans un succès très grand la récompense de ses efforts. En 1903, la clientèle scolaire était de onze élèves ; l'Institut électrotechnique et ses annexes comptent aujourd'hui environ 300 élèves, tous admis après concours de niveaux divers. Le nombre des anciens élèves constituant le total des promotions d'électriciens sortant de l'Institut de Grenoble, est actuellement de 720 : presque tous sont groupés dans une association d'anciens élèves, puissante et active, qui porte le nom hautement significatif de « Houille blanche ». Les papeteriers, moins nombreux, ont formé une Société identique, la « Cellulose ».

C'est précisément parce qu'il a su s'adapter aux nécessités de sa région, en apparence excentrique, que l'Institut électrotechnique de Grenoble a acquis rapidement un caractère en quelque sorte national, et dans une Société amicale d'enseignement technique, groupant autour de lui les sympathies qu'il a su se créer, il compte aux côtés d'importantes collectivités industrielles les Chambres de commerce de Grenoble, de Lyon, de Marseille, d'Avignon, de Roanne, de Valence, d'Annonay, d'Aubenas, de Vienne et de Bourg.

Nous avons insisté sur le cas de Grenoble, car nous y trouvons un exemple excellent, de ce que peut réaliser une Université, qui est très éloignée du centre pour faire et pour appliquer la science, veut s'adapter aux possibilités mondiales, aux nécessités nationales, aux conditions régionales et aux besoins locaux.

Cette évolution s'impose à toutes nos Universités, qui, toutes, trouveront la

prospérité et le succès dans la mesure où elles sauront entrer dans cette voie nouvelle.

La plupart commencent à le comprendre, et presque toutes font en ce sens des efforts auxquels les pouvoirs publics ne sauraient trop applaudir.

Le Mouvement Intellectuel

Je disais ici-même dans une récente chronique que la réhabilitation de l'esprit de sacrifice me paraissait une des manifestations les plus curieuses de la littérature actuelle.

Voici deux nouveaux romans, l'un de M. René Boylesve que termine, dans son dernier numéro, la « Revue des Deux-Mondes » (1), « Madeleine, Jeune Femme », l'autre, de M. Victor Marguerite, « Les Frontières du Cœur », qui apportent à ce nouveau mouvement un appui très significatif.

M. René Boylesve est ce romancier, si aimé du public féminin, qui s'est complu dans l'étude des sentiments les plus intimes du cœur de la femme. Jusque-là ses romans avaient voulu, semble-t-il, nous démontrer à quelles lites nous conduisait le sentiment de l'amour. Il y a deux ans, René Boylesve avait publié, dans la « Revue des Deux Mondes », une œuvre qui fut très remarquée : « l'Histoire d'une Jeune Fille bien élevée », et dont les conclusions paraissent tout à fait opposées à la thèse de « Madeleine, Jeune Femme ». Et cependant, si l'on y prend bien garde, « Madeleine, Jeune Femme », n'est que la suite du précédent roman. En deux mots, voici le sujet de cette touchante histoire :

Une jeune fille bien élevée épouse, sans grand amour, un homme qui lui est profondément dissemblable comme nature, comme sentiments et comme caractère. Le ménage va aussi mal que possible, et M. R. Boylesve se complait dans l'étude de tous les sacrifices qui nous rendent, peu à peu, si captivante la douce figure de Madeleine. Une à une, nous voyons tomber ses illusions, jusqu'au jour où, devant elle, se dresse l'angoissante question du droit au bonheur : Madeleine n'a-t-elle pas le droit d'être heureuse en dehors de cette union, qui a toutes les apparences de l'injustice ? Le délicat romancier soutient ici la thèse dont nous signalions toute l'importance dans notre dernier courrier. Madeleine, après avoir été trompée et délaissée par son mari, au point de voir sa fortune tout entière sombrer dans les mauvaises spéculations de ce dernier, comprend à l'heure décisive du roman toute la grandeur du sacrifice qu'elle doit faire et elle n'hésite pas à proclamer que ce sacrifice constitue, pour elle, le véritable bonheur. Jeune fille, elle avait reçu l'éducation la plus sérieuse. On lui avait montré la résignation dans la vie comme nécessaire ; elle n'y avait pas cru. Ses rêves ne se réalisaient-ils pas chaque jour ? N'avait-elle pas sous les yeux l'exemple d'amies dont les brillants mariages avaient suscité chez elle les plus folles ambitions ? Mais, les bienfaits de cette première éducation se font bientôt jour. La vie médiocre, la vie de sacrifice même, lui apparaissent, au moment de l'épreuve, comme l'existence la plus heureuse.

« Accepter la médiocrité du monde, écrit-elle dans son journal qui constitue la conclusion du roman, oui, cela était pour moi, au début, une tâche plus ardue que de laver les pieds des pauvres ou de bander les ulcères, et quand j'eus résolu d'accomplir cette tâche qui s'impose aux femmes de la bonne moyenne, dont j'étais, il me sembla que mon appétit de passions était comblé. Ma voie à mi-côte s'allongea devant moi droite et unie. Tout orgueil abattu, j'y roulais, emboîtée dans les rails d'acier que ma volonté avait étendus sur mon plan, et je goûtais à cet effort plus de bonheur secret que j'en n'avais éprouvé lorsque, dans mon emportement, j'avais fui avec indignation le milieu passé. Par la plus âpre lutte que je pusse soutenir contre moi-même, je goûtais le plus parfait contentement intime. Je refaisais, de mon propre mouvement, et par la force des choses, ce que la plus vieille loi de ma famille enseignait comme le devoir élémentaire. L'expérience me ramenait à mon point de départ un peu dédaigneusement abandonné dans la bourrasque que déchaînaient les courants d'air de mon temps. Sur le chemin de retour où je marchais, ne discernai-je pas déjà ces grandes voix, organes mystérieux, 'chos d'instruments inconnus dont le timbre n'a pas d'équivalent parmi ceux de ce monde, dont la musique célébrait la dignité de mon origine, la sainteté de ma destinée, et, entre ces deux relais, l'humaine beauté de la vie que nous ne pouvons pas changer. »

(1) La « Revue des Deux-Mondes » des 1^{er} et 15 décembre 1911, des 1^{er} et 15 janvier, des 1^{er} et 15 février 1912. « Madeleine, Jeune Femme », par M. René Boylesve. Ce roman n'est qu'une suite du roman qui parut dans la même revue, il y a deux ans, sous ce titre : « Histoire d'une Jeune Fille bien élevée ».

Le roman de M. Victor Margueritte, « Les Frontières du Cœur », pose, sous une autre donnée, le même problème. M. Victor Margueritte a voulu traiter le même sujet que M. Maurice Barrès dans « Colette Baudoche, histoire d'une Jeune Fille de Metz » ; mais au lieu de placer ce problème d'amour devant la génération qui suivit la guerre de 1870, il n'hésite pas à remonter dans le passé. C'est en 1867, quelque temps avant la guerre, que s'écrivent les premières pages de son drame.

Une jeune fille, Marthe, aime un jeune Allemand, Otto Hermann. Peu à peu, Marthe se sacrifie entièrement à la nationalité de son mari qui l'a complètement conquise. Deux enfants sont nés de cette union. La guerre éclate. Que va-t-il se produire ? La jeune femme revient en France, et là, reprise insensiblement par le charme du sentiment français, Marthe peu à peu se ressaisit. Elle voudrait pouvoir toujours aimer, mais elle sent combien son mari, Otto Hermann, s'éloigne de plus en plus de son cœur, par une évolution très lente, sans doute, mais qui aboutira à cette conclusion fatale : la séparation. Marthe résout le grand problème des nationalités. Vainqueur de la France, Otto supplie sa femme de revenir en Allemagne. Marthe n'hésite plus ! elle sacrifie son amour à celui de sa patrie, elle restera en France, elle gardera son fils, elle ne se sent plus le courage d'aller là-bas, loin de ses morts et de son pays.

Et Otto, écrit M. Victor Margueritte, le vainqueur, qui d'abord se cabre et refuse de se soumettre, finit par accepter cette solution, sentant l'impossibilité de fonder désormais en une seule des deux âmes ennemies. Il se contentera de posséder son fils pendant quelques mois par an, et son orgueil germanique lui soufflera encore que ce rapide contact avec l'Allemagne suffira pour faire opter Hermann en faveur de la grande patrie allemande. Mais Marthe a elle aussi d'autres desseins, et elle sourit doucement en caressant les cheveux de son fils bien-aimé dont elle espère faire plus tard un soldat de la revanche.

Son existence se termine lamentablement ; elle souffrira jusqu'au dernier jour, mais en comprenant la grandeur et la nécessité du sacrifice individuel à la beauté de la patrie commune.

Et voici une œuvre nouvelle de M. Jean Richepin que publie la « Revue de Paris » (2), œuvre magistrale que le grand poète intitule « Pour nos arrière-petits-neveux ». Je me permets de vous la signaler, parce que, sous la plume du poète que nous avons été habitués à voir magnifier la loi de la jouissance, apparaît, pour la première fois peut-être, aussi manifestement la glorification du sacrifice.

M. Jean Richepin imagine les temps révolus... Le triomphe de la science, le triomphe de la civilisation, les progrès de l'internationalisme ont amené, petit à petit, l'établissement de la cité rêvée par le socialisme. Et M. Jean Richepin après avoir passé en revue toutes les facilités que présentera à ce moment la vie, termine son évocation par une explosion de mépris pour ces êtres qu'il considère comme efféminés.

O vivants des heures futures, Pour nos fiévreuses aventures Vos cœurs altiers ne seront pleins Que d'une pitié méprisante ! Moi, vivant de l'heure présente, C'est cependant vous que je plains...

La guerre, notre impératrice, Avec sa bouche en cimeterre, Vous paraitra grimaçant des crocs, Saoulez de sang, machant des balles, Un rêve affreux de canibales, Mais, vous n'aurez plus d'héros. Maîtres des lois de la nature, Vous lui prodirez votre pâleur Sans l'effort qui nous abêtit, Et l'essence extraite des choses Nourrira vos apothèses, Mais vous n'aurez plus d'apôlité.

Et le poète, dans une langue très forte, trace ce magnifique portrait des grands de la vie présente, vie des humbles qui doivent, par la volonté, le travail et le sacrifice, édifier, pierre à pierre, leur existence.

Et voilà pourquoi, futurs hommes Qui, pour nous, les fous que nous sommes, Serez pleins d'un mépris moqueur, Voilà pourquoi point je n'envie La mort qui sera votre vie Et je vous plains de tout mon cœur. Moi qui n'en irai de ce monde Absurde, atroce, inique, immonde, Sur un clair appel d'olifant, Réveillant les mille fées

(2) « Revue de Paris », 15 février 1912. « Ode pour nos arrière-neveux », par M. Jean Richepin de l'Académie Française.

Dont sans cesse furent fleuries Mes prunelles toujours d'enfant ; Moi qui mourrai d'orgueil en fête, Des coups reçus, des taches faites, Par vous, par nous, les gaux d'en bas, Les vaincus, la chair à massacrer, Les vaincus de votre sacré, Les vaincus de votre sacré, Au temple où nous n'entrerons pas.

Où, voilà pourquoi dans ce temple Ma pitié seule vous contemple, Ne jalousant pas vos destins O vivants des heures futures, Mer sans vague, cœurs sans tortures, Désirs repus, rêves étouffés. Morts à la vertu comme au vice, Veu de crime et du sacrifice, Têtes sages plantées par des fous, Dieux moins heureux que vos apôtres, Car vous ne ferez plus pour d'autres Ce que nous avons fait pour vous.

Cette œuvre récente de M. Jean Richepin a été très commentée dans la presse. Il y a loin, de cette « Ode pour nos arrière-petits-neveux » aux malédictions du grand poète des « Blasphèmes ». M. Richepin chante maintenant la grandeur de ces vaincus, la beauté de cette chair à massacrer, la poésie de cette vie qui paraît « absurde, atroce, inique, immonde même », et cette dernière strophe nous paraît tout à fait significative :

Je vous plains... Moi qui peux, dans un coup de rage, Venger mon pays qu'on outrage, Pour ma foi plantée par des fous, Contre telle autre embuscade, Et monter sur la barricade, Et m'y faire tuer la peau. Moi qui ne trouve pas moroses Nos nœuds qu'emportent les roses, Moi, fils pervers d'un temps pervers, Mais qui, pour vibrer jusqu'aux moelles, N'ai qu'à regarder les étoiles, Prendre un baiser, dire un beau vers. Moi, pauvre raison sans boussole, Et pauvre cœur qu'un rien console, Moi qui chante comme un oiseau Quand, avec des amis qu'on grise, Je sème dans ma barbe grise, Les rubis clairs d'un vin sans eau.

N'est-ce pas là l'« aurea mediocritas » que chantait naguère le poète ?

Décidément un courant nouveau semble vivifier notre littérature. Depuis les romanciers jusqu'aux poètes, tous les rêves des idéologues viennent se dissiper à la claire raison française. Jamais on n'aurait pu supposer, il y a quelques années, qu'un mouvement aussi accentué vint se manifester comme réaction contre le désordre de l'individualisme... Et il faut s'en réjouir pour le triomphe de l'âme française !

Gilbert DELACROIX.

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

M. le professeur Vialleton a terminé la série des conférences des Amis de l'Université par une savante leçon sur le « Transformisme et l'évolution ».

C'est Lamarck qui, le premier, vers 1809, développa d'une manière approfondie l'idée que les êtres vivants n'ont pas toujours été tels que nous les voyons actuellement, mais dérivent d'êtres plus ou moins différents. Cinqante ans plus tard, Darwin chercha l'explication des transformations dans la lutte pour l'existence que se livrent entre eux les êtres vivants, et dans la sélection naturelle qui s'ensuit.

Mais Darwin, plus réservé que ses disciples, ne prétendait pas expliquer l'origine de la vie, ni même celle des types fondamentaux, et il admettait que tous les animaux descendent de quatre ou cinq formes primitives.

Cette conclusion, M. Vialleton l'a fortifiée et élargie par un brillant exposé de l'évolution des vertébrés à travers les âges. Des tableaux, projetés sur l'écran et commentés avec précision, ont permis de suivre cette évolution dans les différentes époques géologiques.

Le savant conférencier pense que l'apparition des classes, c'est-à-dire des principaux types d'organisation, est très ancienne ; que les formes de transition ne s'observent ni entre les classes, ni même entre leurs subdivisions ; enfin que les types ont une durée limitée, qu'ils disparaissent et sont remplacés par d'autres, qui prennent le même rôle dans le monde.

Ainsi les êtres vivants ne passent pas les uns dans les autres d'une manière en quelque sorte indéfinie : le mot de transformisme n'exprime pas exactement les faits. Il faut en venir à l'évolution, dont le mécanisme a besoin d'être encore précisé et approfondi. La science des formes et des structures est donc une science pleine d'avenir.

Ainsi a terminé, M. Vialleton, au milieu des applaudissements d'un auditoire vivement intéressé.

L'Échange Interuniversitaire

L'échange de professeurs entre l'Université d'Athènes et les Universités étrangères a été inauguré par l'arrivée à Athènes des professeurs français Hugonin et Depéret, doyens des Facultés de médecine et des sciences de Lyon.

Le professeur Hugonin a inauguré son cours dans l'aula de l'Université, en présence du ministre de l'Instruction publique et d'un auditoire aussi choisi que nombreux.

Indépendamment des considérations scientifiques, la mission de l'Université de Lyon est fort heureuse pour l'influence de la France, dont au début de la séance, le recteur Lambros a rappelé les liens étroits avec la Grèce.

SOCIÉTÉ LYONNAISE DES BEAUX-ARTS

SALON DE 1912

(SUITE)

J'ai revu le salon de notre société des Beaux-Arts, dans le calme et la solitude qui sont le propre d'une exposition de peinture lorsque l'attrait de la nouveauté et le snobisme ont cessé de produire leur effet des premières journées : et cette seconde visite n'a point modifié mon impression ; nos compatriotes n'ont pas fourni un effort suffisant, et, bien loin d'admettre en principe qu'une œuvre née à Paris est seule véritablement bonne, je dois reconnaître la médiocrité et l'infériorité de notre peinture lyonnaise ; j'ai déjà établi des exceptions pour Jacques Martin, pour Combet-Descombes, pour Bonnard, j'aurais voulu, après un second examen, ajouter bien des noms à cette liste d'exception ; sincèrement, je regrette de ne pouvoir le faire, et je veux aujourd'hui justifier mon appréciation en analysant plus complètement les travaux lyonnais. Je terminerai cette étude par l'énumération de quelques toiles intéressantes qui avaient échappé à ma première inspection.

Peut-être, le voisinage de la toile de Roll, n'est-il pas très favorable au portrait de Mme J.-B. Sisley, par M. Tollet, et l'étude, discutée à vrai dire par certains points, mais si vivante, si forte, nuit-elle au travail du peintre lyonnais ? Et cependant, ses deux autres toiles moins dangereusement situées ne m'ont pas enthousiasmé ; leur coloris fade et terne, jaune grisâtre ne donne point la vie à ses personnages dont le visage trop dur manque d'expression. Ce n'est pas que je demande à M. Tollet de toucher dans les exagérations de coloris de M. G. Ferrier, dont le portrait du général de Lacroix m'a décidément paru détestable, mais je voudrais plus de délicatesse, plus de douceur, des chairs plus vivantes, comme j'en ai remarqué sur une toile délicieuse de M. H.-D. Etcheverry « Portrait de Mme P... » n° 238, qui m'est apparue comme un merveilleux ouvrage, au-dessus de tous éloges. Pourquoi hélas ! cet artiste a-t-il commis « Bouquet de Dahlias » ?

J'ai retrouvé sans difficultés les toiles de M. Terraire et constaté leurs ressemblances avec leurs sœurs aînées ; l'une d'elles cependant m'a surpris ; elle nous montre quelques chiens étiés fort occupés à trouver leur nourriture dans une poubelle ; c'est de l'observation, mais c'est aussi, on en conviendra, une singulière inspiration.

Mais voici M. Piot avec un portrait consciencieux de M. le Président P... toile assez vivante, dont la touche plus délicate et la pose moins rigide eussent été préférables. C'est là une des bonnes études lyonnaises.

J'ai trouvé de semblables défauts, et des qualités en moins aux deux portraits de M. Perrachon, n° 460 et 462. Le premier « Portrait de l'Amiral P... » souffre de teintes grises et vertes qui lui enlèvent la vie et la beauté. Quant au second, tout aussi grisâtre, il nous montre un groupe qui eût été intéressant en des attitudes moins figées, et moins conventionnelles. Je n'ai pas apprécié « Soir » du même auteur dont le coloris est bien désagréable, et dont l'anatomie est tout à fait surprenante.

Je n'ai pu m'arrêter longtemps devant « Le Chancelier » n° 34, de M. Bauer qui s'est contenté de nous présenter une petite étude très sombre et de tout repos.

M. Maugier a obtenu la médaille du salon ; il convient de féliciter cet artiste consciencieux et laborieux ; sa toile n° 409

« Baigneuse » est d'une heureuse inspiration ; j'en discuterais le coloris toujours gris, trop gris, et l'anatomie trop grêle, mais il y a là une idée charmante, que l'auteur a rendue avec beaucoup de simplicité, de délicatesse et de poésie. Je n'ai point apprécié « Portrait de Mme C... » et « Nature morte » du même artiste.

Si j'ajoute à cette liste quelques très intéressants paysages et notamment « Etang de Mane-Meure à Quiberon » de M. F. Charvolin, la « Petite ville, Provence » de M. V.-A. Robert, « Soir d'hiver » et surtout « L'Ecluse en automne » de M. Abel Gay ; enfin les études merveilleuses d'observation, si embrumées, si vraiment lyonnaises de M. Villard, j'aurais cité les meilleures de nos compatriotes, et l'on conviendrait que cela ne constitue pas un groupe d'œuvres bien important, non plus qu'un effort considérable.

Il m'apparaît que nous avons le droit de demander davantage à nos artistes, et qu'il faut, tout en reconnaissant le travail de chacun, faire montre de sévérité, si nous aspirons à une décentralisation artistique sérieuse et vraie. On manque à Lyon d'émulation ; l'exposition de la société des Beaux-Arts que d'auteurs ont appelée « trop parisienne » a l'avantage de nous montrer les qualités et les défauts d'articles parisiens ou étrangers, et c'est en ce point faire montre de provincialisme ou de partialité que d'exalter le talent de maîtres incontestés, et de proposer en exemple leur labeur merveilleusement puissant et fort, et les résultats très beaux auxquels ils sont parvenus.

Il me reste à mentionner quelques ouvrages remarquables qui ont précédemment échappé à mon inspection pour s'être trop bien cachés dans ce dédale de toiles venues là sans ordre, comme bien souvent sans effort parce que puissamment protégées. Je citerai « Le village de Labastide » de M. H.-J. Martin, « Rivage méditerranéen » de M. G. Giordini, les toiles brumeuses de M. Japy, une étude pleine de vie et de mouvement de M. J. Adler, « L'Embuscade » n° 524 de M. Rousseau, un très heureux « Effet de neige au Soleil » de M. V. Charrelon, une toile splendide de M. Zo. « Corde, Le pont de la Mosquée », les œuvres un peu monotones et factices de M. Le Gout-Gérard.

Je n'ai consacré que quelques instants aux dessins qui forment un ensemble d'un vif intérêt, et aux arts décoratifs où j'ai rencontré avec plaisir deux panneaux tout à fait réussis, merveilleux, l'un de M. Godien, n° 995 « Pour une cheminée monumentale », l'autre de V. Crozet, n° 973.

(A suivre). Jean STIZZA.

Ecole du service de Santé Militaire

Le préfet du Rhône donne avis que l'Instruction pour l'admission à l'Ecole du service de santé militaire, en 1912, est déposée à la préfecture du Rhône (1^{re} division, 1^{er} bureau) et à la sous-préfecture de Villefranche, où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Les candidats devront se faire inscrire à la préfecture, du 1^{er} au 10 mai prochain, dernier délai.

LE GOUT POUR LE FRANÇAIS

C'est M. André Lichtenberger qui le constate dans l'« Opinion », le goût pour la langue française se répand de plus en plus à l'étranger.

Il semble qu'un peu partout une élite se forme qui ressent davantage le besoin de recourir à notre langue. De tous les côtés, dans les pays dont la culture se rapproche de la nôtre, comme dans ceux qui lui sont complètement étrangers, des groupements se créent pour favoriser l'étude et la diffusion du français. Ici, c'est sous le pavillon de l'Alliance française. Ailleurs s'organisent des associations indépendantes. Ce sont des sociétés de lecture, d'étude, de comédie, de conversation, où l'on nous écoute d'une manière encore plus touchante que périlleuse. Les publics se pressent sans cesse plus nombreux aux tournées dramatiques de nos artistes. Des auditoires de plusieurs centaines de personnes, où quelquefois il n'y a pas un seul de nos compatriotes, guettent la parole de nos conférenciers ; dans ces mêmes villes, dont parfois les relations avec l'Allemagne sont étroites, des hommes éminents s'expriment en langue allemande, ne trouvant pas dix auditeurs en dehors de leurs nationaux. Le goût pour le français, qui avait paru faiblir dans la

haute société internationale, tend à s'y raffermir : l'anglais et l'allemand ont le caractère d'idées utilitaires, les français redeviennent le complément nécessaire d'une bonne éducation. Conséquence : il bénéficie du snobisme qui pousse les classes sociales réputées inférieures à prétendre s'élever au niveau de celles qui donnent le ton.

LES LIVRES

MAGNILLÉ, par Bjornstjerne Bjornson, traduit du norvégien par Sébastien Vitol. (Sansot et Cie, éditeurs, Paris.)

La librairie Sansot, dont à maintes reprises nous avons eu à nous occuper, inaugure une nouvelle série de publications qui, par son prix modique (0 fr. 60 le volume) et l'intérêt intellectuel tout particulier qui en ressort, est assurée d'obtenir un succès immédiat auprès des lecteurs cultivés. Il est publié un volume par mois : ce mois-ci c'est une œuvre de Bjornstjerne Bjornson, « Magnillé », qui a les honneurs de la publication. « Magnillé » est une des œuvres les moins connues du célèbre auteur norvégien, et qui nous met au courant d'un aspect — un peu ignoré et qui le complète — de son talent. Cet ouvrage est assuré d'obtenir le succès qu'il mérite, et que, en dehors de son attrait intellectuel, lui vaudra l'élégance matérielle qui a présidé à la publication de cet ouvrage.

LE REGNE INTERIEUR, pensées choisies et précédées d'une introduction de Denys Amiel, par Henry Bataille. (Sansot et Cie, éditeurs, Paris : collection des « Glanes françaises »).

Sous le titre de *Le Règne Intérieur* que le glorieux de ces pensées a d'ailleurs emprunté au texte même d'Henry Bataille, voici les fleurs exquises en leurs nuances délicates, d'une des plus frémisantes sensibilités de notre époque si troublée. Certes, M. Bataille demeure pour la gloire, avant tout l'écrivain qui exerce le sacerdoce dramatique comme « le plus bel art vivant intégral », mais l'intimité de ce petit livre rend plus savoureuse encore à ses admirateurs le poète du *Beau Voyage* pour lequel, au demeurant, « il n'y a qu'un seul drame : celui du Temps ».

A. S. M.

Conférence du Dr Albertin

La conférence du Dr Albertin avait attiré un public nombreux de praticiens et surtout d'étudiants. Le conférencier a développé, d'une façon assez complète, les raisons d'être « du syndicalisme médical » ainsi que son fonctionnement intime : groupements, unions, fédérations, etc. La cohésion de toutes ces volontés a déjà fait obtenir d'intéressants résultats ; les médecins ne peuvent donc que gagner en avantages et en dignité à grouper et à coordonner leurs efforts.

Le Professeur Tessier, présidant cette intéressante séance.

Une Chorale d'Étudiants

Sous la présidence de M. le recteur Joubin, à eu lieu, au chef-lieu de l'Académie, une réunion à laquelle assistaient MM. Combarieu, inspecteur général délégué ; Clédard, doyen de la Faculté des lettres ; Savart, directeur du Conservatoire ; Gbolot, Vignon, professeurs à l'Université ; Baussan, vice-président de l'Association des étudiants.

Sur la proposition de M. Combarieu, la réunion a décidé qu'il y avait lieu de créer une Chorale des étudiants de Lyon.

Des affiches apposées dans les locaux universitaires et à l'Association des étudiants indiqueront le lieu où seront centralisées les adhésions et où se tiendra la première réunion. M. Gbolot, professeur à l'Université, a bien voulu se charger de la première organisation du comité.

Société Astronomique du Rhône

Toutes les personnes qui désirent observer d'une manière profitable l'éclipse de soleil du 17 avril 1912, sont priées de demander le programme des observations à faire qui sera déposé chez le concierge de l'Ecole primaire supérieure, rue de Condé, 44.

Les observateurs sont invités à envoyer leurs résultats à M. Isidore Bay, fondateur de la Société astronomique du Rhône, avenue Berthelot, 8. Les meilleures observations seront classées

et réunies en une brochure qui leur sera offerte gracieusement par la Société astronomique du Rhône.

Samedi prochain, 23 mars 1912, à 8 heures et quart, au siège de la Société, 44, rue de Condé, M. G. Vallet terminera la série de ses très instructives leçons sur la gravitation universelle.

BAL DES ÉTUDIANTS

Le Bal des Étudiants s'annonce comme un gros succès : il ne peut en être autrement ; chaque année la population lyonnaise attend avec impatience cet événement.

Cette année encore il ne sera pas déçu, car nos camarades ont fait l'impossible pour donner à cette fête un cadre vraiment digne d'elle. Il y aura donc foule demain soir au Grand-Théâtre.

Rappelons que les cartes d'entrée d'officiers et d'étudiants doivent être prises à l'avance, au siège de la commission, 16, rue Quatre-Chapeaux, au prix de 10 et 15 francs.

BIBLIOGRAPHIE

LES CONFÉRENCES de M. Henri Bordeaux sur « La Famille », paraîtront dans la *Revue du Foyer*.

M. Paul Bourget, de l'Académie française, a présidé, jeudi dernier, à l'Hôtel du Foyer, à Paris, la première conférence que M. Henri Bordeaux a donné sur *La Famille dans la Littérature française*. M. Henri Bordeaux se propose d'étudier ce grand sujet en une série de conférences réparties sur plusieurs années. Toutes ces conférences paraîtront dans la *Revue du Foyer* qui publie, en les illustrant, toutes les conférences données à l'Hôtel du Foyer pour les jeunes filles du monde. Ces conférences sont groupées sous trois titres : *Histoire de la Formation de l'Âme française* ; *La plus grande France* ; *Les grandes questions d'actualité*. Citons, parmi les orateurs de cette année : Amiral Touchard, ambassadeur ; René Miller, ambassadeur ; colonel Marchand ; Charles Benoist, député ; Leroy-Beaulieu ; Paul Beauregard ; Mgr Augouard ; Paul Pellot, Funk-Bretano ; commandant Renard.

Prix de l'abonnement : un an, 10 francs ; six mois, 5 fr. 75. Prix de faveur pour les abonnés de la *Revue Hebdomadaire* : un an, 6 fr. ; six mois, 3 fr. 75. — Librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris. Envoi gratuit d'un specimen.

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS MÉDICALES ET SCIENTIFIQUES

Lefas : Hématologie et cytologie. Cart. 4 fr., net, 3 fr. 50.
Ranjard : La surdité organique. Br. 6 fr., net, 5 fr. 50.
Gastex : Consultations oto-rhino-laryngologiques. Br. 6 fr., net, 5 fr. 50.
Louis Reuter : De l'embaumement avant et après Jésus-Christ. 10 fr., net, 9 fr.
Marion : Leçons de chirurgie urinaire. Br. 10 fr., net, 9 fr.
Le Damany : Luxation congénitale à la hanche. Br. 15 fr., net, 13 fr. 50.
Huchard et Fressinger : Clinique thérapeutique du praticien. Br. 14 fr., net, 12 fr. 50.
Debove et Gourin : Formulaire de thérapeutique et pharmacologie. Rel., 7 fr., net, 6 fr. 25.
Labré : Manuel d'obstétrique. Cart. 4 fr., net, 3 fr. 50.
Jean Fein : Éléments de rhino-laryngologie à l'usage du praticien. 6 fr. 50, net, 6 fr.
Hertz et Reboul : Constipation et troubles intestinaux. Br. 7 fr., net, 6 fr. 25.
Anselme Schwartz : Chirurgie du thorax. Br. 16 fr., net, 14 fr. 50.
M. de Fleury : Breviaire de l'arthritique. Cart. 4 fr., net, 3 fr. 50.
Surbled : Physiologie de l'esprit. Br. 6 fr., net, 5 fr. 50.
Bachelier Louis : Calcul de probabilités, tome 1^{re}. Br. 25 fr., net, 22 fr. 50.
Adhemar : Leçons sur les principes de l'analyse, tome 1^{re}. Br. 10 fr., net, 9 francs.
L'éclipse de soleil du 17 avril 1912. Br. 1 fr. 50.
P. Renard, commandant : Le vol mécanique, les aéroplanes. Br. 3 fr. 50, net, 3 fr.
Hachet Souplet : La genèse des instincts, étude expérimentale. Br. 3 fr. 50, net, 3 fr.
Villain Petit : Le lait. Rel., 6 fr., net, 5 fr. 50.
Paul Horsin-Déon : Traité théorique et pratique de la fabrication du sucre. 2 vol., 3^e édit., 30 fr., net, 27 fr.

Tous ces livres se trouvent à la Grande Librairie Médicale et Scientifique, A. MALOINE, 6, rue de la Charité, à Lyon. Vente. — Achat de Bibliothèques. — Location. — Echanges. — Grandes galeries ouvertes. — Entrée libre.

Feuilleton du Lyon Universitaire

4

L'HYGIÈNE à l'ÉCOLE

L'ORGANISATION PRATIQUE DE L'HYGIÈNE STOMATOLOGIQUE

Par de D^r Louis CAILLON (1)

DEUXIÈME PARTIE

— (SUITE) —

A Darmstadt fonctionne aussi et admirablement une clinique dentaire scolaire.

Des feuilles d'instruction, comprenant 60 à 80 lignes, indiquant les principes généraux sur l'hygiène, les soins dentaires, le tout très clairement exposé, sont remises à profusion à tous les élèves.

Voici aussi un tableau des frais de la clinique de Darmstadt pendant les six premières années de son fonctionnement 1902-1908.

(1) Extrait du Bulletin de l'A. S. J.

	1902	1903	1904	1905	1906	1907
1 ^o Frais matériel						
a) Location.....	233.33	400	400	400	400	400
b) Mise en état des locaux.....	1.001.22	—	—	—	—	—
c) Matériel, instruments.....	—	—	—	120	120	120
d) Eau, lumière, linges, chauffage, formules.....	162.01	314.47	645	367.88	419.94	326.29
2 ^o Traitements, appointements.						
a) Traitement du dentiste scolaire.....	—	—	—	600	600	1.120
b) Traitement de la secrétaire et de la préposée au matériel.....	—	—	—	—	—	240
c) Traitement domestique.....	200	480	480	480	480	480
	1.596.56	1.194.47	1.525	1.967.88	2.019.94	2.686.29

Nous venons d'étudier le fonctionnement de cliniques dentaires scolaires. Nul doute, comme le prouvent les résultats déjà obtenus dans ces cliniques et comme l'ont indiqué tous les vœux de toutes les réunions où la question a été portée à l'ordre du jour, que ce soit un des points principaux de la solution de cette branche de l'hygiène scolaire.

Avant d'aborder la façon dont notre Association doit comprendre la réalisation pratique de l'hygiène scolaire purement stomatologique, examinons les raisons d'être de ces cliniques, leurs caractères principaux et leurs avantages.

1. La clinique dentaire scolaire est le seul moyen pratique de résoudre la question d'hygiène dentaire scolaire.

En effet, le seul traitement institué systématiquement chez les écoliers arrive à triompher de la carie dentaire. Les instructions théoriques sont insuffisantes. Le traitement ne peut être fait qu'à la clinique.

2. La clinique dentaire scolaire institue gratuitement pour les enfants indigents n'est pas contraire aux intérêts de la profession.

En effet, comme le dit Jessen, les dentistes sont les premiers à approuver la création de cliniques dentaires scolaires. Ils pensent qu'à l'heure actuelle, beaucoup de parents ne comprennent pas encore la nécessité d'un traitement précoce des dents de leurs enfants et que l'éveil d'une telle connaissance doit contribuer

plus tard au bien de leur profession. Nous pouvons montrer à Strasbourg que l'institution de semblables cliniques ne porte pas le moindre préjudice aux intérêts des dentistes privés, mais leur est plutôt avantageuse.

L'instruction du peuple augmente d'une manière extraordinaire les besoins des soins dentaires subséquents. Du reste, les enfants pauvres, les seuls qui profitent des soins gratuits de la clinique dentaire scolaire, ont bien rarement les moyens de consulter un dentiste privé.

Les reproches que l'on a faits à de pareilles organisations ne nous paraissent donc pas fondés. On a dit que la société représentée par l'Etat et les communes avait une tendance déjà grande à exploiter le corps médical, toutes les fois qu'il s'agissait d'hygiène et de services plus ou moins publics.

Nous avons le devoir, en effet, de ne pas encourir de semblables reproches, et pour cela de veiller à ce que nos cliniques soient bien réservées aux seuls indigents, (pareille observation a déjà été maintenue ici présentée en ce qui concerne les hôpitaux) et dans ces conditions il semble bien que les paroles de Jessen soient l'expression de la vérité, et que les cliniques dentaires scolaires soient plutôt appelées à concourir au bien commun et aux intérêts du corps médical lui-même.

3. Elle ne porte pas atteinte aux droits des parents. D'abord les soins dentaires ne sont obligatoires que pour les écoles gardiennes, ce qui est un droit moral, puisque l'obligation scolaire n'existant pas pour ces écoles, les parents qui ne voudraient pas que leurs enfants soient soignés n'auraient qu'à les retirer. En fait, les parents sont très heureux qu'on soigne leurs enfants et donnent tout l'autorisation de soigner leurs dents.

D'autre part, l'obligation existe pour les colonies de vacances, bords de mer, etc., ce qui est assez instillé de ne faire bénéficier de ces faveurs que les enfants qui en profitent le mieux, c'est-à-dire ceux dont les dents ont été soignées.

Enfin, le danger qu'offrent aux enfants ayant une bouche en mauvais état est si grand que ce serait un droit, pour les autorités publiques, d'exiger l'obligation des soins dentaires à l'école.

4. La clinique dentaire scolaire ne porte aucun préjudice à l'enseignement.

Ne parlons pas des avantages considérables, envisagés à un point de vue général retirés par l'enfant (disparition de la mauvaise odeur, des maux de tête, d'oreilles, d'estomac, des fatigues, de la fièvre, de l'insomnie, augmentation de l'appétit, amélioration de l'état général).

ÉCOLE BERLITZ
17, Rue de la République, 17
18^e Année LYON Téléphone 25-77 238 Locales dans le monde entier

ENSEIGNEMENT DES LANGUES
Anglais Italien
Allemand Espagnol
Russe, Japonais — Français pour les Étrangers

22 PROFESSEURS NATIONAUX
Docteurs ou Gradués d'Universités Étrangères ou Diplômés d'Écoles Commerciales Supérieures

Cours et Leçons Particulières
Étude littéraire : Préparation aux Examens et Concours. Étude Pratique : Préparation aux Voyages et aux Situations Commerciales

MALADES ! CONVALESCENTS ! ENFANTS !
ESTOMACS DÉLICATS !

ESSAYEZ : LE RECONSTITUANT MOYNE
CELÉE STÉRILISÉE

Préparée exclusivement avec de la volaille, du Jambon d'York et des légumes frais.

60 Grammes
DE RECONSTITUANT MOYNE font un repas.

Prix du flacon : 1 Franc.
Livraison ou Expédition à domicile

En vente chez le fabricant : M^{me} V. MOYNE
11, Place de la Miséricorde, LYON.
Téléphone 2-49

ÉCOLE ANSTETT
226, Avenue de Saxe, 226
9^e Année LYON 9^e Année

PRÉPARATION
1^{re} Aux divers BACCALAURÉATS
2^{re} AUX ÉCOLES NATIONALES d'Agriculture, d'Arts et Métiers d'Architecture
3^{re} AUX ÉCOLES LYONNAISES de Commerce, Centrale, Chimie et Tanneries Dentaire, Vétérinaire
4^{re} Aux Concours de Certaines Administrations (Finances, Contributions, Postes et Télégraphes)

PETITES DOUCHES LYONNAISES

Bains par Asperersion 0.30
4 ÉTABLISSEMENTS A LYON
48, rue de la République, 278, avenue de Saxe, 7, cours Lafayette, 7, grande rue de Guire.

EAUX MINÉRALES NATURELLES
Anc. Mais. CHASTAGNER, J. CACHAT, R. SALLAVARD

DESSAUX
2 et 4, rue des Célestins, LYON
Téléphone 42-17

SERVICE RAPIDE A DOMICILE

DIVORCES

Étude de M^{re} GUILLERMAIN-PERRIN, avoué près le Tribunal civil de Lyon, y demeurant, rue de l'Hôtel-de-Ville, 56.

Divorce
D'un jugement de défaut rendu par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon, à la date du dix janvier mil neuf cent douze, enregistré, expédié en forme exécutoire et signifié ;

Entre :
Monsieur Jean RASCLÉ, chef de factage, demeurant à Lyon, 17, rue de Nuits ;
Assisté judiciairement par décision du bureau de Lyon du treize mars mil neuf cent onze.
Demandeur comparant par M^{re} GUILLERMAIN, avoué ;
D'une part ;
Et :
M^{me} Joséphine-Péronne BLANC, épouse de M. Jean RASCLÉ, demeurant à Lyon, 17, rue de Nuits, ci-devant et actuellement à Paris, 126, rue de l'Ouest.

Il appert :
Que le divorce a été prononcé entre les époux RASCLÉ au profit du mari, aux torts et griefs de la femme, avec toutes ses conséquences légales.

La présente insertion est faite en vertu de l'article 247 du Code civil et d'une ordonnance rendue sur requête par M. le Président du Tribunal civil de Lyon, enregistré.

Pour extrait :
GUILLERMAIN-PERRIN.

Étude de M^{re} CL. TREVOUX, avoué à Lyon, y demeurant, 4, place des Jacobins.

Divorce
D'un jugement rendu par défaut par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon, le quatorze février mil neuf cent douze, enregistré, expédié en forme de grosse exécutoire et signifié ;

Entre :
Madame GÉRAIS, née Augustine ALEPÉE, demeurant à Lyon, chez Monsieur ALEPÉE, chemin de la Viabert ;
Assistée judiciairement par décision du bureau de Lyon du quatorze décembre mil neuf cent dix.
Demanderesse comparant par M^{re} TREVOUX, avoué ;
D'une part ;
Et :
Monsieur GÉRAIS, demeurant ci-devant à Lyon, 82, rue Pasteur, chez sa mère, Madame GILLON, et actuellement sans domicile ni résidence connus en France.
Défendeur défaillant faute de constitution d'avoué ;
D'autre part ;

Il appert :
Que le divorce a été prononcé entre les époux GÉRAIS, aux torts et griefs de Monsieur GÉRAIS, et qu'un notaire a été commis pour procéder à la liquidation de la communauté ayant existé entre les parties.

La présente insertion est faite en vertu d'une ordonnance rendue par M. le Président du Tribunal

CUMIN & MASSON - LYON

TABLEAUX
d'Artistes Parisiens

HORS CONCOURS
aux Salons de Paris

EXPOSITION PERMANENTE
GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT

VARIÉTÉS

L'arbitrage industriel obligatoire en Nouvelle-Calédonie

En Europe, les conditions de travail et de salaire pour les ouvriers industriels sont essentiellement réglées par la lutte, latente et aigüe, entre employeurs et employés, entre patrons et syndicats, lutte qui se manifeste par la grève ou les menaces de grève. Pas de point de vue supérieur, s'inspirant de considérations d'équité ou d'hygiène. Celui qui obtient les plus hauts salaires, ce n'est pas l'ouvrier appelé à fournir un labeur pénible et qui nécessite une meilleure alimentation, mais bien celui qui est le mieux armé pour la lutte. Et la totalité du revenu industriel a été tagée entre patrons et ouvriers est diminuée par l'arrêt du travail et par le sabotage durant la grève.

Dans une importante étude, publiée par les « Documents du progrès », M. R. Broda nous dit que c'est afin de prévenir ces pertes inutiles et de déterminer les conditions de travail et de salaires d'après les principes de l'équité et les besoins réels qu'ont été institués en Nouvelle-Zélande les tribunaux d'arbitrage industriel, chargés de trancher tous les conflits entre patrons et ouvriers.

Ces tribunaux ont eu et continuent à avoir des résultats admirables.

La saison des eaux est ouverte, et pour beaucoup c'est une habitude que d'aller faire une « cure » annuelle. Mais l'habitude ou le mode, plaisir du voyage et de la distraction sont les facteurs qui représentent pour les personnes aisées autant de raisons d'aller dans une ville d'eau... où l'on s'amuse, où l'on mange trop au détriment de la maladie ! Les nombreux malades de rhumatismes, névralgies, sciatiques ou de congestions goutteuses des viscères, ceux qui sont convalescents d'entorses ou de fractures n'ont souvent pas le temps d'aller aux eaux ou hésitent devant une dépense dont le résultat n'est pas toujours heureux. Qu'ils fassent donc chez eux une cure en employant le Baume Oméga, le merveilleux spécifique de tous les troubles d'ordre rhumatismal ou goutteux. Baume Oméga, jamais toxique, jamais irritant pour la peau, employé en frictions en vente toutes pharmacies. 0,50 le flacon d'essai.

Livret de l'Étudiant

Cette brochure, publiée par le Conseil de l'Université, et complètement mise à jour, contient, avec la liste du personnel enseignant de l'Université, toutes les indications qui peuvent être utiles aux étudiants : tableaux des cours, notices sur les bibliothèques, musées et laboratoires de l'Université, règlements scolaires de chaque faculté, tarifs des droits d'études, d'examen et de diplômes, programmes des examens et concours, liste des auteurs à expliquer pour la licence ès-lettres, l'agrégation des lycées et le certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes.

GOUTTE, RHUMATISMES NÉVRALGIES
et toutes DOULEURS
soulagés immédiatement

par le
BAUME D'AMYLÉNDL CARRA
étudié et employé depuis 1900 dans les Hôpitaux de Lyon

LE TUBE : 2 FRANCS
Toutes pharmacies et aux
LABORATOIRES CARRA
VERDUN-sur-le-DOUBS (S.-et-L.)

TABLEAU DES EXAMENS

EPREUVE PRATIQUE DU QUATRIÈME EXAMEN DE DOCTORAT
Candidats : MM. Palluy, Forestier, Grezel.
Le lundi 25 mars, à 2 heures, sous la surveillance de M. El. Martin. (Laboratoire de Médecine légale.)

EPREUVE PRATIQUE D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE DU TROISIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (Deuxième partie.)
Jury : MM. Paviot, président ; Regaud, Etienne Martin.
Candidats : MM. Niepce, Grillet, Thibault, Grand, Nimier, Grimal.
Le lundi 25 mars, à 5 heures. (Laboratoire d'Anatomie pathologique.)

THESE
Contribution à l'étude de la stase intestinale chronique d'origine caecale.
Jury : MM. Lesieur, président ; Vallas, Le-riche, Thévénat.
Candidat : M. Grizard.
Le lundi 25 mars, à 5 heures. (Salle des Thèses.)

EPREUVE PRATIQUE DE MÉDECINE OPÉRATOIRE DU TROISIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (Première partie.)
Jury : MM. Rochet, président ; Patel, Tavernier.
Candidats : MM. Kemmel, Granjon-Rozet, Barbier (Gaston), Danjard, Schwebel, Roland (P. A. J.), Saitte, Monnier, Devic, Ronot.
Le mardi 26 mars, à 3 heures et demie. (Laboratoire de médecine opératoire.)

TROISIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (Première partie. — Oral.)
Jury : MM. Pollosson (A.), président ; Commandeur, Gayet.
Candidats : MM. Poty, Ruyès, Kemmel, Granjon-Rozet, Barbier (G.), Danjard.
Le mardi 26 mars, à 5 heures. (Salle des Examens. — N° 2.)

TROISIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (Deuxième partie. — Oral.)
Jury : MM. Guart, président ; Collet, Arloing.
Candidats : MM. Niepce, Grillet, Thibault, Grand, Nimier, Grimal.
Le mardi 26 mars, à 5 heures. (Salle des Examens. — N° 1.)

CINQUIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (Deuxième partie)
Jury : MM. Teissier, président ; Nicolas, Lannois.
Candidats : M. Bon, Mme Bon, MM. Devin, Gerbier.
Le mardi 26 mars, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu. (Service de M. Teissier.)

THESE
Des internements abusifs. — Contribution à l'étude de l'assistance aux aliénés.
Jury : MM. Pic, président ; Lépine (J.), Etienne Martin, Cade.
Candidat : M. Adam.
Le mardi 26 mars, à 5 heures. (Salle des Thèses.)

TROISIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (Première partie. — Oral.)
Jury : MM. Vallas, président ; Voron, Le-riche.
Candidats : MM. Schwebel, Roland (P. A. J.), Saitte, Monnier, Devic, Ronot, Bon-naure.
Le mercredi 27 mars, à 5 heures. (Salle des Examens. — N° 2.)

EPREUVE PRATIQUE D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE DU TROISIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (Deuxième partie.)
Jury : MM. Paviot, président ; Regaud, Cade.
Candidats : MM. Terracol, Jacquetty, Du-cluzaux, Canac, Lhuissier, Plontz.
Le mercredi 27 mars, à 5 heures. (Laboratoire d'anatomie pathologique.)

THESE
Contribution à l'étude du métabolisme du phosphore dans l'organisme. Courbe d'élimination nyctémérale. Élément de diagnostic différentiel des vraies et fausses phosphaturies.
Candidats : MM. Teissier, président ; Mor-el, Lépine (J.), Arloing.
Candidat : M. Genty.
Le mercredi 27 mars, à 5 heures. (Salle des Thèses.)

TROISIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (Deuxième partie. — Oral.)
Jury : MM. Lépine (J.), président ; Le-sieur, Neuve-Lemaire.
Candidats : MM. Baudin, Terracol, Jacquetty, Ducluzaux, Canac, Lhuissier, Plontz.
Le jeudi 28 mars, à 5 heures. (Salle des Examens. — N° 2.)

THESE
Traitement radiothérapique des tumeurs à la clinique de l'Antiquaille. — Avantages de cette méthode.
Jury : MM. Nicolas, président ; Cluzet, No-gier, Cade.
Candidat : M. Bardin (R.).
Le jeudi 28 mars, à 5 heures. (Salle des Thèses.)

QUATRIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (Oral)
Jury : MM. Lacassagne, président ; Le-sieur, Moreau.
Candidats : MM. Palluy, Forestier, Grezel.
Le vendredi 29 mars, à 5 heures. (Salle des Thèses.)

THESE
Contribution à l'étude des cancers secondaires du larynx.
Jury : MM. Lannois, président ; Jaboulay, Laroyné, Thévénat.
Candidat : M. Desoutet.
Le samedi 30 mars, à 5 heures. (Salle des Thèses.)

Congé de Pâques, du dimanche 31 mars au dimanche 14 avril inclus.

A LA GRANDE MAISON
PARIS

Succursale
LYON
Pl. de la République
Téléphone 15.62.

VÊTEMENTS et TROUSSEAUX
COMPLETS pour Hommes, Jeunes Gens, Enfants.
Toujours à l'affût de la Mode.

G^d BAZAR DE L'HOTEL-DE-VILLE
Place des Terreaux LYON R. d'Algérie, r. Constantine

PRIX FIXE Maison de confiance vendant le meilleur marché TEL. 25-43

JEUX - JOUETS - PAPETERIE - LAMPISTERIE - PARFUMERIE - AMEUBLEMENT
LITERIE - COUTELLERIE - CHAUSSURES - ARTICLES DE MÉNAGE - BROSSIERIE - VANNERIE
PORCELAINE - MARQUERIE - BONNETERIE - BLANC - ARTICLES DE VOYAGE

ENTRÉE LIBRE — Livraisons à domicile — **ENTRÉE LIBRE**

PIANOS AURAND-WIRTH
Aurand & Bohl Succ^r
48, Rue de la République - LYON - Téléphone 36-93

Choix immense de **PIANOS** — Prix de fabrique
Grande location — Très bons pianos d'occasion

Représentants de **PLEYEL**
GRANDS PIANOS A QUEUE DE CONCERT — REMISE AUX DOCTEURS ET ETUDIANTS

FLANELLE VÉGÉTALE et QUATE de PIN
MAISON
SCHMIDT-VERRIER
A. LABBEY
3, place Bellecour
LYON

Lainage hygiénique du Dr Jaeger

AMEUBLEMENTS DE TOUS STYLES
Location, Réparation, Installation

Maison V^{re} ROBIN & ses Fils
FONDÉE EN 1850

Atelier et Magasin : 38, Quai Gailleton, LYON
(Ancien Quai de la Charité)

Conditions spéciales pour les Étudiants et les membres de l'Université lyonnaise

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
MOBILIER ASEPTIQUE
Installation de cliniques et Hôpitaux. — Électricité médicale

Maison LAFAY & SOUEL
Fournisseurs de l'Université et des Hôpitaux Civils et Militaires

Bureaux et Magasins : 16, rue de la Barre
LYON

Téléphone : 32-55. — Ateliers de construction : 8, quai de l'Hôpital. — Téléphone : 32-55

AU CHEVAL BLANC

Spécialité de l'Inoléum pur titré
et incrusté, Tapis, Maquettes, Toile aldrée
Grand choix de dessins nouveaux et des premières marques

BÉRARD Maison de confiance
La plus ancienne de Lyon, fondée en 1810
32, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON
TÉLÉPHONE 43-35

Horlogerie-Bijouterie
Réparations en tous genres
Travail Conscientieux — Prix Modérés

LOUIS BERTIN
Rue de la Charité, 40
— LYON —

HYGIA Produits Alimentaires Diététiques
FARINE POUR RÉGIME

CÉRÉALES ET LÉGUMINEUSES
Sous forme de crème et flocons

PATES ET LÉGUMES DÉCORTIQUÉS
Spécialement recommandés aux estomacs délicats
ALIMENTATION DES ENFANTS ET CONVALESCENTS

A. CARDOT & H. BERQUET, 37 Quai Pierre-Seize, LYON
Fabrication Française la plus ancienne et la plus importante. Téléphone 42-10

BANDAGES - ORTHOPÉDIE
INSTRUMENTS DE CHIRURGIE - ARTICLES DE CAOUTCHOUC
BAS A VARICES

Maison MIGNOT
LYON 46, Place des Jacobins LYON
TÉLÉPHONE 50-14

SPÉCIALITÉS : Bandages sans ressorts. — Pelotes pneumatiques perfectionnées. — (Sangle-corset, modèle déposé). — Bas sans couture, sur mesure. — Sangles et Ceintures, tous modèles sur ordonnances médicales.

Remise à MM. les Docteurs et Étudiants

FABRIQUE DE COURONNES
DES

GALERIES MORTUAIRES
13 et 15, Rue Paul Chenavard, 13 et 15

LE PLUS GRAND CHOIX
LE MEILLEUR MARCHÉ

Tout est marqué en chiffres connus

MAISON DE CONFIANCE

Entre :
Madame GÉRAIS, née Augustine ALEPÉE, demeurant à Lyon, chez Monsieur ALEPÉE, chemin de la Viabert ;
Assistée judiciairement par décision du bureau de Lyon du quatorze décembre mil neuf cent dix.
Demanderesse comparant par M^{re} TREVOUX, avoué ;
D'une part ;
Et :
Monsieur GÉRAIS, demeurant ci-devant à Lyon, 82, rue Pasteur, chez sa mère, Madame GILLON, et actuellement sans domicile ni résidence connus en France.
Défendeur défaillant faute de constitution d'avoué ;
D'autre part ;

Il appert :
Que le divorce a été prononcé entre les époux GÉRAIS, aux torts et griefs de Monsieur GÉRAIS, et qu'un notaire a été commis pour procéder à la liquidation de la communauté ayant existé entre les parties.

La présente insertion est faite en vertu d'une ordonnance rendue par M. le Président du Tribunal

civil de Lyon et en conformité de l'article 247 du Code civil.
Pour extrait :
Signé : TREVOUX.

Étude de M^{re} François PLANTIN, avoué à Lyon, successeur de M^{re} GUILLERMAIN père et fils, rue Grenette, 11.

Divorce
Par jugement en date du dix janvier mil neuf cent douze, rendu entre :
Monsieur Jean-Adrien FORGE, demeurant à Lyon, rue de Vienne, 178, chez Monsieur GARO ;
Assisté judiciairement par décision du bureau de Lyon du 9 novembre 1910.
Demandeur comparant par M^{re} PLANTIN,
D'une part ;
Et :
Madame Marie DUSSANGE-GUETARD, épouse Forge, demeurant ci-devant à Lyon, rue de la Pyramide, et actuellement sans domicile ni résidence connus.

Défenderesse défaillante faute de comparaitre ;
Le divorce a été prononcé entre les époux FORGE-GUETARD, aux torts et griefs de la femme. (Art. 247 du Code civil).
Pour extrait conforme :
Signé : PLANTIN.

Étude de M^{re} J. PONDEVEAUX, avoué à Lyon, 7, rue Neuve.

Divorce
D'un jugement de défaut rendu par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon le trente et un janvier mil neuf cent douze, enregistré, expédié en forme exécutoire et signifié ;

Entre :
Madame Marie JACOB, épouse de M. DEPIERRE, demeurant à Lyon, 61, rue d'Alsace ;
Assistée judiciairement par décision du bureau de Lyon du 13 avril 1910 ;
Demanderesse comparant par M^{re} PONDEVEAUX, avoué ;
Et :
Monsieur Arthur DEPIERRE, de-

meurant ci-devant avec sa femme et actuellement sans domicile ni résidence connus en France.
Défendeur défaillant faute de constitution d'avoué ;

Il appert :
Que le divorce a été prononcé entre les époux DEPIERRE-JACOB, au profit de la femme, aux torts et griefs du mari, avec toutes ses conséquences légales.

Article 247 du Code civil et ordonnance de M. le Président du Tribunal du 16 mars 1912.

Pour extrait :
Signé : PONDEVEAUX.

SEPARATIONS

Étude de M^{re} PONDEVEAUX, avoué à Lyon, rue Neuve, 7.

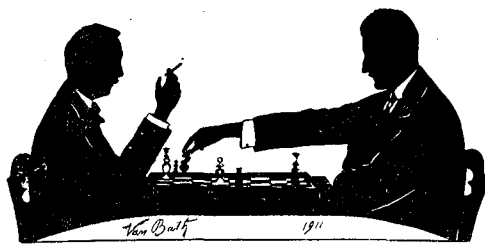
Séparation de corps
D'un jugement de défaut rendu par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon, le trente et un janvier mil neuf cent douze, enregistré, expédié en forme exécutoire et signifié ;

Entre :
Madame Claudine DERVILLE-BONNARD, épouse de Monsieur SALLETES, demeurant à Lyon, 1, avenue Thiers ;
Assistée judiciairement par décision du bureau de Lyon du 4 novembre 1908 ;
Demanderesse comparant par M^{re} PONDEVEAUX, avoué ;
Et :
Monsieur Mathieu SALLETES, demeurant ci-devant à Lyon, avenue Thiers, et actuellement sans domicile ni résidence connus en France ;
Défendeur défaillant faute de constitution d'avoué ;

Il appert :
Que la séparation de corps a été prononcée entre les époux SALLETES-DERVILLE - BONNARD, au profit de la femme, aux torts et griefs du mari avec toutes conséquences légales.

Article 247 du Code civil et ordonnance de M. le Président du Tribunal civil de Lyon du 7 mars 1912.

Pour extrait :
Signé : PONDEVEAUX.



PARTIE N° 18

Partie Française

Dr V. RAZE

- | | |
|-----------|--------|
| 1. P 4 R | P 3 R |
| 2. P 4 D | P 4 D |
| 3. C 3 FD | C 3 FR |
| 4. P 5 R | C 3 FD |

On peut aussi jouer F 5 CR ou P 5 P

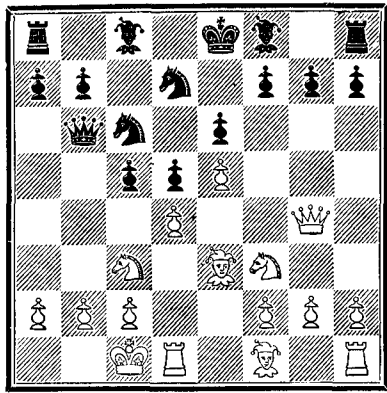
5. D 4 CR ! C 2 D

6. C 3 FR P 4 FD

P 5 P valait mieux. C 3 FD

7. P 3 R ! D 3 CD

8. Roque.



Position après le 8^e coup des blancs

On n'a pas encore trouvé de réponse satisfaisante à cet excellent coup, préconisé par le docteur V., dans le but de repousser l'attaque des noirs sur le côté dame et d'amoindrir le PFD adverse.

P 5 FD ?

Une faute. P 5 P quoique ne donnant pas entière satisfaction, était préférable.

9. F 5 P ! C 4 TD

Il est évident que si P 5 F par 10 : P 5 D, les blancs regagneraient la pièce avec une forte attaque.

10. F 5 P ! P 5 F

11. C 5 P C 5 P

12. P 5 C D 5 F

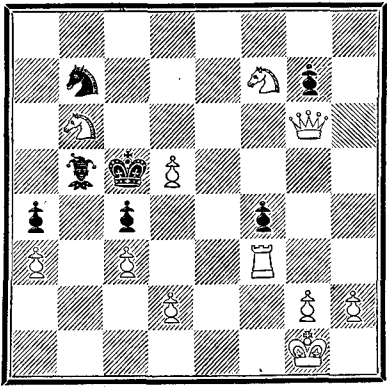
13. C 5 D F 5 D

14. C 5 F Les noirs abandonnent

PROBLEME N° 18 (3 points)

Deux amateurs

Noirs, 7 pièces



BLANCS, 11 pièces

Mat en trois coups

Echos des Spectacles

GRAND-THEATRE. — Ce soir, à huit heures et quart, avec le concours de Mme Félicia Litvinne, de l'Opéra, « Lohengrin ». Mme Félicia Litvinne chantera le rôle d'Elsa. MM. Verdier, Lestellé, Sylvain, Van Laër, Mme Louise Mancini. Samedi, 23 mars, bal des étudiants. Dimanche 24 mars, en matinée, à deux

SOLUTION DU PROBLEME N° 16

1. D 3 CD a) F 5 D

2. P 5 D + d et mat par le F le coup suiv.

b) C de 6 CD joue

2. Mat par le C c) C de 5 FR joue

2. T 5 P + F 5 T

2. D 5 P mat d) Tout autre coup

2. D 5 C et mat par la D le coup suivant.

Solutions justes : Mmes Miette, Callet ; Mlle Goldfeld ; MM. Girardon, Girardot, Raynaud, C. Callard, Genin, Noailon, H. Callard, Tampia, Mouterde, Brotonnière.

Prochainement, nous ferons paraître de très jolis problèmes de MM. Girardot, docteur Dukowski, Girardon, Raze et probablement de Tampia ; ce fin critique se doit de nous montrer sa valeur comme compositeur !

Erreur : Le problème n° 17 contient deux solutions, nous sommes heureux de constater que beaucoup les ont trouvées. Nous donnerons 2 points à ceux-ci et un point seulement à ceux qui n'auront indiqué qu'une des deux solutions.

Dans la partie n° 17 entre Lyon et Montpellier, après le 19^e coup des noirs, D 4 TR ? il s'est produit une erreur à l'impression : Lire F 3 R au lieu de P 3 FD, les noirs regagneraient le fou et dégageraient, etc., etc.

Nota. — Prière d'envoyer les solutions et toutes correspondances à En. Passant, Académie de Billard et d'Echecs, 31, rue de la Martinière, à Lyon.

AUX DÉBUTANTS

(SUITE)

F 3 D gêne la marche de toutes les pièces du côté de la D et amène la perte de la partie.

F 2 R, perte du PR. D 5 TR, D 4 C, perte de la Dame.

D 3 F, D 2 R défendent le PR, mais la sortie prématurée de la D est dangereuse.

Cette étude permet de classer ainsi les deuxièmes coups des noirs, après

1. P 4 R P 4 R

2. C 3 FR C 3 FD

Partie des 2 C et ses subdivisions : C 3 FD !

Défense Philidor : C 3 FR !

Défense Pélidor : P 3 D !

Gambit en second de Greco : P 4 TR !

Gambit du Centre en second : P 4 D !

Partie de Damiano : P 3 FR ?

Puis les coups qui laissent prendre le PR, perte à rattraper. Tous les autres coups sont mauvais.

1. P 4 R P 4 R

2. C 3 FR C 3 FD

A ce moment les blancs peuvent continuer de six façons principales :

a) P 3 F 2 R, c'est la Partie hongroise ;

b) P 3 F 3 FD, partie Pontzian ou partie anglaise ;

c) P 3 F 4 D, c'est le Gambit écossais ;

Si 4 : C 5 P, c'est la partie écossaise ;

Si 4 : P 3 FD, c'est l'attaque Goring.

d) F 3 F 5 CD essayant de contraindre le développement des pièces noires du côté de la dame, c'est la partie Lopez.

e) F 3 F 4 FD F 4 FD

f) P 4 CD si F 5 P, c'est le très intéressant Gambit Evans ;

Si F 3 D, c'est le Gambit Evans refusé ;

Si P 4 D, c'est le Contre-Gambit Evans.

g) F 3 F 4 FD F 4 FD

h) P 3 FD ou P 3 D ou Roque, etc., c'est le Giuoco Piano (jeu lent) ou partie italienne, où les deux adversaires cherchent surtout à sortir leurs pièces pour profiter de la première faute de l'ennemi.

Cette partie très solide, où l'avantage du trait se conserve longtemps, a cependant un grave défaut : elle retient trop longtemps les débutants.

En. PASSANT.

tel succès à Paris qu'il nous semble inutile d'insister sur ce spectacle qui aura pour interprètes Mlle Blanche Dufrène, Mme Pauline Patry et M. André Habay. Enfin, la direction a conçu pour le 5 à 7 de samedi prochain, un programme tout à fait exceptionnel. On jouera « Bohème », un acte délicieux de Miguel Zamacoïs, avec Blanche Dufrène ; puis M. Antoine, directeur de l'Odéon, fera une causerie. La haute personnalité du conférencier laisse supposer que l'on refusera du monde samedi prochain.

NOUVEAU-THEATRE (direction G. Martini). — Ce soir, les « Oberlé », l'œuvre si passionnante tirée du roman célèbre de René Bazin. Animée d'un souffle patriotique intense, « Terre d'Alsace », qui est comme le sous-titre des « Oberlé », retrace les vicissitudes d'une famille que les méandres de la patrie ont divisée. Œuvre saine, très patriotique, très prenante, les « Oberlé » méritent de fixer l'attention : ils seront vus par tout le monde. Les « Oberlé » sont donnés avec le concours de M. Sylvo, grand premier rôle.

THEATRE-CASINO-KURSAAL. — Bien que le Cycle du concert ne soit pas encore terminé, la dernière représentation ayant lieu le 31 mars, on peut cependant dès aujourd'hui dire que son succès aura été incontestable et que M. Rasimi, en servant ce genre de spectacle au public lyonnais aura mérité toute sa reconnaissance. C'est Dranem, en ce moment qui continue le Cycle. Dranem, le comique populaire a repris vendredi, se fait acclamer dans son répertoire et qui avec sa troupe se fait rappeler dans le Petit Bossu et Truffard. Mardi 26 mars, Coquet et sa troupe et le théâtre des Marionnettes vivantes de Schichtl's. Vendredi 29 mars, la troupe des Nains Moller. Pour les fêtes de Pâques : « La Belle de New-York ».

SCALA-THEATRE. — Nous avons dit la semaine dernière au sujet de Scala-Théâtre, ce que nous avons dit huit jours avant, et il nous faut aujourd'hui répéter ce que nous disions les semaines précédentes, c'est que le succès de Scala-Théâtre va sans cesse en augmentant, que l'on refuse du monde en matinée et en soirée.

THEATRE-CONCERT DE L'HORLOGE. — Depuis aujourd'hui ce sont des millions d'éclats de rire qui fusent deux heures et demie consécutives avec « Bichon chéri », trois tableaux désopilants du réputé vaudevilliste Emile Herbel, qui ont maintes fois joués dans les principaux théâtres de la capitale ; aussi, dans cette joyeuse pièce pourvue d'une spiriuelleté et amusante intrigue, ce sont des scènes du plus haut comique qui s'enchaînent et font s'esclaffer les plus sceptiques ; il serait bien difficile de résister aux aventures cocasses de l'agent de la Sûreté Labrique. Snor, toujours déçu par la prévoyance de Passepartout, Lafage, qui protège les amours du lieutenant Brémontel-Yarel et de Roseline d'Hydra ; course échevelée, poursuite, substitution de personnages, rien ne manque à ce délirant vaudeville joyeusement interprété par les artistes désignés ci-dessus, ainsi que MM. Perrier,

Honoré, Morellys ; Mmes Lina Maurès, Eva Mareix, Laviolette, Duhay-Lafage, etc., etc.

« Bichon chéri » est donc le spectacle le plus désopilant que l'on puisse trouver actuellement et pour ne rien perdre de l'intérêt de cet ouvrage, rappelons que le rideau se lève sur le premier tableau à 9 heures précises, après une astringente partie lyrique.

Dimanche, grande matinée à 2 heures, ainsi que jeudi 28, à prix réduits, même spectacle que le soir.

FOLIES-DRAMATIQUES. — Ce soir, la « Robe rouge », le chef-d'œuvre de Brioux, couronné par l'Académie française, pièce dramatique en quatre actes d'une émotion intense.

SKATING RING LYONNAIS (boulevard Pommerol). — Succès mérité ; tous les jours grosse affluence.

CHEMINS DE FER P.-L.-M.

HIVER 1911-1912. — Trains rapides quotidiens composés de voitures directes entre Genève, Lyon et le Littoral (donnant la correspondance pour Hyères et Grasse).

ALLER

Genève (1^{re}, 2^e et 3^e cl.) : départ, 5 h. 45 matin.

Lyon-Perrache : arrivée 10 h. 05 ; départ, midi 20.

Marseille : arrivée, 6 h. 04 ; départ, 6 h. 36.

Hyères : arrivée, 9 h. 17.

Nice : arrivée, 11 h. 37.

Monte-Carlo : arrivée, minuit 32.

Genève (1^{re}, 2^e et 3^e cl.) : départ, midi 30.

Lyon-Perrache : arrivée, 4 h. 34 soir ; départ (1^{re}, 2^e cl.), 5 h. 23 soir ; (1^{re}, 2^e et 3^e cl.), 5 h. 53 soir.

Marseille : arrivée, 10 h. 40 s. ; minuit 09 ; départ, minuit 46.

Nice : arrivée, 6 h. 13 matin.

Monte-Carlo : arrivée, 7 h. 22.

Genève (1^{re}, 2^e et 3^e cl.) : départ, 6 h. 52 s.

Lyon-Perrache : arrivée, 10 h. 56 s. ; départ, 11 h. 34.

Marseille : arrivée, 5 h. 50 m. ; départ, 7 h. 33.

Hyères : arrivée, 9 h. 43.

Nice : arrivée, midi 31.

Monte-Carlo : arrivée, 1 h. 34 s.

Lyon-Perrache (1^{re} et 2^e cl.) : départ, 11 h. 20 soir.

Marseille : arrivée, 4 h. 53 m. ; départ, 5 h. 10 m.

Hyères : arrivée, 7 h. 45 m.

Monte-Carlo : arrivée, 14 h. 45 m.

Lits-salon, 1^{re} et 2^e classes, Genève-Vintimille. W.-L., Lausanne-Vintimille.

RETOUR

Monte-Carlo (1^{re}, 2^e et 3^e cl.) : départ, 3 h. 38 soir.

Nice : départ, 4 h. 31 s.

Hyères : départ, 8 h. 08 s.

Marseille : arrivée, 10 h. 47 s. ; départ, 11 h. 33 s.

Lyon-Perrache : arrivée, 6 h. 35 m. ; départ, 7 h. 05.

Genève : 11 h. 16 matin.

Monte-Carlo (1^{re}, 2^e et 3^e cl.) : départ, minuit 15.

Nice : départ, minuit 59.

RHUMATISMES & NÉVRALGIES et toutes les Maladies Arthritiques et Névralgiques

Scoliotique, Goutte, Gravelle, Coliques hépatiques et néphrétiques, Lumbago, Maux de reins, Migraines, Crampes, Neurasthénie sont guéris radicalement et en peu de jours par les

CACHETS DE L'HERMITE

Le plus puissant Antirhumatismal et Antinévralgique connu

AUCUN RÉGIME — JAMAIS D'INSUCCÈS

Les Cachets de l'Hermite sont un composé de plantes dépuratives, qui renouvellent le sang en le débarrassant de toutes ses impuretés : urates, acide urique et de tout germe de maladie. — Ils sont également un calmant et un reconstruisant des nerfs.

La boîte de 20 Cachets : 3.50 (franco contre mandat-poste)

Dépôt général : Pharmacie F. LEVIGNE, 6, place Sathonay, Lyon et dans toutes les bonnes pharmacies. Si vous ne trouvez pas ce produit chez votre pharmacien, adressez-vous directement ou priez-le de vous le faire venir.

Marseille : arrivée, 5 h. 38 matin ; départ, 6 h. m.

Lyon-Perrache : arrivée, midi 02 ; départ, midi 27.

Genève : arrivée, 3 h. 49 soir.

Hyères (1^{re} et 2^e cl.) : départ, 5 h. 06 m.

Marseille : arrivée, 8 h. 08 m. ; départ, 8 h. 53.

Lyon-Perrache : arrivée, 2 h. 19 soir ; départ, 2 h. 55 s.

Genève : arrivée, 6 h. 49 s.

Monte-Carlo (1^{re}, 2^e et 3^e cl.) : départ, 5 h. 57 matin.

Nice : départ, 6 h. 58 m.

Hyères : départ, 8 h. 47 m.

Marseille : arrivée, 11 h. 26 matin ; départ, 11 h. 52 m.

Lyon-Perrache : arrivée, 6 h. 57 soir ; départ, 7 h. 17 s.

Genève : arrivée, 11 h. 38 soir.

Lits-salon, 1^{re} et 2^e cl., Vintimille-Genève : W.-L., Vintimille-Lausanne.

Le Moniteur de la Mode

Recueil illustré de Littérature, Modes et Travaux de Dames

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Le Numéro, 25 c. ; avec Gravure colorée, 50 c.

20 pages grand format

Abel GOUBAUD, éd., r. du 4 Septembre, 3, PARIS

VILLAS HYGIÉNIQUES

A BON MARCHÉ

endroit le plus sain et le plus salubre près de Lyon, tram. à 0.10. Villas depuis 3.800 francs. Terrains depuis 1 fr. 50. Eau, gaz, électricité

S'adresser REYNARD

BRON-AVIATION

TÉLÉPHONE N° 2

ÉCOLE DE Culture Physique

19, Place Bellecour, LYON

Méthode scientifique du Professeur AUG. CLAUDE

SAVANT — FORCE — BEAUTÉ — PLASTIQUE

Apprentissage du bon usage du corps, de la capacité physique et de la beauté

DIMINUTION DE L'OBESITÉ

Leçons d'anatomie et de physiologie pratiques

FOURNITURES GÉNÉRALES

LUNETTERIE ET OPTIQUE

PINCE-NEZ ET LUNETTES DEPUIS 1 fr. 50

P. ROUVIERE

OPTICIEN-OCULARISTE

39, Cours de la Liberté, LYON

FARINES POUR RÉGIMES

Diabète, dyspepsie, entérites, etc.

PAINS ET PÂTES AU GLUTEN

Légumes secs toujours renouvelés

H. LENOIR

12, Place de la Miséricorde, LYON

REMEDES INTERNES ET NEURALGIES. — Quelles sont les personnes les plus sujettes aux névralgies en général ? Les neurasthéniques, les dyspeptiques ou toutes celles qui souffrent d'un vice quelconque de la nutrition : goutte, obésité, diabète, etc. Ces différents malades hésitent souvent à prendre un remède interne de peur d'altérer encore davantage leurs fonctions digestives ou leurs échanges nutritifs. C'est donc pour eux une excellente raison de recourir à ce spécifique des névralgies, migraines, douleurs rhumatismales, sciatiques, les **CACHETS RONZIERE**. L'habile association de leurs composants chimiques enlève aux **CACHETS RONZIERE** toute toxicité et en facilite l'assimilation par les tubes digestifs les plus délicats. Ils sont recommandés aussi aux jeunes filles atteintes de douleurs de la puberté, aux femmes souffrant d'accidents douloureux de la ménopause. — **CACHETS RONZIERE**, le cachet, 0 fr. 20, la boîte, 2 fr., toutes pharmacies et grande Pharmacie Universelle, 51, rue de la Bourse, LYON.

ARTICLES POUR TOUS SPORTS

A. TUNMER & Co

13, Rue de la Charité, LYON

Patins à roulettes, Football ET SPORTS D'HIVER

CATALOGUE GRATUIT ET FRANCO

UN PROGRÈS REEL

Le savoir, l'intelligence et l'activité peuvent se transformer en capital, par l'assurance sur la vie ; aussi cette forme merveilleuse d'Épargne se propage-t-elle très rapidement de nos jours.

Ce qui importe, c'est de rechercher la Compagnie qui offre le maximum d'avantages, puisque la nouvelle loi de contrôle des met toutes sur le même rang au point de vue de la sécurité.

LA MONDIALE, administrée par les Notabilités Financières et Industrielles du Nord, donne l'assurance au meilleur marché (tarif minimum imposé par le Ministère du Travail) et répartit en outre à ses assurés la totalité de ses bénéfices (11 % de la prime depuis sa fondation).

Elle donne, en outre, la police la plus claire et la plus libérale.

Pour tous renseignements, écrivez ou s'adresser :

A. M. H. DE LA GRANDVILLE, directeur, 70, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

ASSUREZ - VOUS

CONTRE LES ACCIDENTS

LA Préservatrice

— LYON —

9, Rue de la République

TÉLÉPHONE 13-30

Le propriétaire-gérant : Paul MALOT.

Imp. WALTENER et Co, 3, rue Stella, Lyon.

CHAUSSURES ROUSSON

35, rue Victor-Hugo, 35

LYON

FORMES AMÉRICAINES et FRANÇAISES

TOUS LES GENRES

Luxe — Fatigue — Grand choix — Tous les prix

SPECIALITÉ DE COUSU MAIN

Modèles spéciaux pour uniforme

Remise à MM. les Officiers

Établissement fondé en 1840, ouvert à tous les Docteurs

MAISON de CONVALESCENCE et de SANTÉ

Villa des Roses

62, Route de Francheville

Téléphone N° 41-60

Saint-Irénée, LYON

Grands Parcs avec Pavillons d'isolement pour le traitement des Maladies Nerveuses et de la Neurasthénie.

SOINS SPÉCIAUX POUR PERSONNES AGÉES

Connaissance — Cure de Régime — Hydrothérapie

CHAUSSURES ORTHOPÉDIQUES

pour pieds difformes et jambes raccourcies

SYSTÈME NOUVEAU pour le REDRESSMENT des PIEDS BOITS ET PARALYSIE

Semelles pour pieds plats

Faux pieds articulés

APPAREIL SIMULÉ POUR COXALGIE

luxation et autres

A. DÉAGE

ORTHOPÉDISTE BREVETÉ S.G.D.G. FRANCE ET ÉTRANGER

POURNISSEUR DES HÔPITAUX

16, Rue Bellecordière + LYON

RICINOPALMINE Lagoutte

à base d'huile de ricin pure désodorisée

édulcorée et parfumée

Nouveau PURGO-LAXATIF

doux, prompt et sûr sans aucune toxicité

goût agréable, le meilleur pour les enfants

ÉCHANTILLON ET LITTÉRATURE SUR DEMANDE

5, Boulevard des Brotteaux — LYON

LABORATOIRE DE PHARMACOLOGIE GALÉNIQUE

MAISON DOUÉ

Maurice COMTE, Succès

Place de la Charité, LYON

MACHINES À COUDRE et À TRICOTER

"New-Orléans" — "Lex" — "Liberator"

CYCLES LEX COURSE, LUXE

POËLE À PÉTROLE "ÉQUATOR"

Garanti sans odeur ni fumée

TÉLÉPHONE 0-44

CHAUSSURES ORTHOPÉDIQUES

pour pieds difformes et jambes raccourcies

SYSTÈME NOUVEAU pour le REDRESSMENT des PIEDS BOITS ET PARALYSIE

Semelles pour pieds plats

Faux pieds articulés

APPAREIL SIMULÉ POUR COXALGIE

luxation et autres

A. DÉAGE

ORTHOPÉDISTE BREVETÉ S.G.D.G. FRANCE ET ÉTRANGER

POURNISSEUR DES HÔPITAUX

16, Rue Bellecordière + LYON

Hors Concours **DEMANDEZ**

PARIS 1900 LONDRES 1905 **PARTOUT LE**

MAISONS HENRI ESDERS

Magasins d'Habilllements

A LA GRANDE FABRIQUE DE PARIS

67-69, Rue de la République (Angle de la rue Comfrot), LYON

Nos COMPLETS

25-32-38-45-55 fr.

PARDESSUS DEMI-SAISON

26-32-38-45-55 fr.

Demandez notre Catalogue contenant 24 Échantillons de nos Séries Reclame

Nous informons notre Clientèle de la réorganisation complète de notre rayon de

VÊTEMENTS SUR MESURE

Nous nous sommes appliqués à offrir des QUALITÉS de tissus exceptionnelles, une VARIÉTÉ extraordinaire de dessins en tous genres et de dernières nouveautés. Ces Vêtements seront d'une COUPE irréprochable et particulièrement soignée comme FAÇON.

COMPLETS VESTON SUR MESURE, 42-48-55-65-75 fr.

PAPIERS PEINTS

SALUBRA-ÉMAIL Spécialités pour installations hygiéniques de Cliniques, Salles d'opérations, etc.

Maison A. ROLLET

J. PERRET neveu Successeur

LYON, 23, Rue Victor-Hugo, 23, LYON

SUC SIMON

Liquor Selsel

Très Digestive

DÉLICIEUSE A L'EAU GLACÉE

HIPPOSARCINE ROY